

	<h1>Politique environnementale</h1>	Date de mise à jour :
08/12/2009		

Cadre de vie et de travail, les bâtiments sont les premiers éléments de notre environnement. Dès lors, la prise en compte de toutes les dimensions du développement durable nous a conduits à réfléchir aux implications de notre métier en matière de construction et de gestion des bâtiments.

Michel Pastor Group a décidé de mettre en place, pour l'ensemble de ses activités sur le territoire de Monaco, un système de management de l'environnement conforme à la norme internationale ISO 14001 : 2004 en vue de garantir le respect de la réglementation environnementale, de s'inscrire dans une démarche responsable et d'adhérer à la politique de développement durable du gouvernement monégasque.

Michel Pastor Group est un acteur majeur dans les domaines de la promotion, de la construction et de la gestion de patrimoine immobilier en Principauté de Monaco et s'est fixé des objectifs concrets pour prévenir les pollutions et réduire les impacts de ces activités :

- pour la gestion du parc immobilier :
  - mieux gérer les déchets par le tri et le recours à des filières de traitement spécialisées ;
  - maîtriser les consommations d'énergie et d'eau ;
  - limiter les émissions polluantes liées aux systèmes de chauffage ;
- sur les projets de construction :
  - orienter les choix architecturaux et techniques vers un plus grand respect de l'environnement ;
  - développer l'utilisation de matériaux moins impactant pour l'environnement en les intégrant dès la conception ;
  - améliorer la gestion des déchets de chantiers avec la collaboration de nos prestataires ;
  - limiter les nuisances et notamment les émissions de poussières et de gaz ;
- et dans nos bureaux :
  - mettre en œuvre le tri et le recyclage des déchets et limiter la consommation de papier.

En vérifiant et en ajustant périodiquement ses objectifs, ses cibles et sa politique, Michel Pastor Group s'engage dans une démarche d'amélioration continue de son Système de Management Environnemental et tend vers la réalisation de bâtiments neufs performants et l'amélioration des bâtiments existants.

Je m'engage donc à mettre à disposition les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs fixés et mandate le Responsable Environnement pour mettre en œuvre et entretenir le Système de Management Environnemental.

Monaco, le 8 décembre 2009

Le Président Délégué  
Michel PASTOR

